

AGREMENT DE FORMATEUR D'ADULTES

N° 2020/0663

Conformément à l'article Lp. 545-15 du code du travail de Nouvelle-Calédonie,

Monsieur Sébastien LAGARDE

est agréé depuis le 01/08/2020 jusqu'au 01/08/2023

en qualité de formateur d'adultes

pour la(les) spécialité(s) de formation suivante(s) :

121 - Géographie

324 - Secrétariat, bureautique

325 - Documentation, bibliothèque, administrations des données

326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données

A Nouméa, le 01/07/2020

Pour le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie, et par délégation,
La directrice adjointe,
Chef du service certification, audit et contrôle

Mme Dominique FAUDET-BAUVAIS

